Assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée

(suite de la page 129)

de la Coopérative, pendant qu'il auraient pu obtenir des prix sensiblement plus élevés, s'ils avaient su profiter des offres qui leur étaient faites par la Coopérative. La chose est souvent constatée lorsqu'il s'agit d'animaux vivants.

UN CAS TYPIQUE

Un cas typique de plaintes que nous recevons est celui de cultivateurs qui nous envoient des animaux et qui se plaignent de ce que le marchand de leur village leur aurait offert plus que ce que payait la Coopérative, pendant que ce même marchand était un expéditeur régulier de la Coopérative. On voit de suite qu'il doit y avoir manque de sincérité de la part des cultivateurs eux-mêmes ou encore de la part du marchand qui, s'étant assuré que les cultivateurs ne leur vendront pas, leur offre un prix exagéré nullement en relation avec les vrais prix du marché.

Un autre truc auquel certains commerçants recourent fréquemment, est le coupage des poids lequel leur permet d'offrir ensuite des prix plus élevés. La chose se pratique beaucoup plus qu'on ne le pense, et nous tenons à mettre les gens en garde contre ces procédés déloyaux.

EXEMPLE

On nous rapportait dernièrement le cas d'un cultivateur qui ayant un beau veau à vendre préféra l'offrir au marchand de son village plutôt que de l'envoyer à la Coopérative. Il en obtint $20.00, mais non sans marchandage. Or, le marchand quoique assez peu sympathique à notre société, nous l'apporta. Il en reçut $29.15. Le tout vint aux oreilles du cultivateur... on devine la colère qu'il en fit; il jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Ces quelques cas font voir, croyons-nous, certaines choses auxquelles il y aurait moyen de porter remède, si l'on voulait se tenir plus au courant des conditions de nos marchés, en même temps que des avantages de la coopération.

Nous constatons, dans certains milieux, des progrès immenses, mais il reste, par ailleurs, de la place pour de l'amélioration.

Un point sur lequel nous désirons dire un mot, est celui des plaintes. La Coopérative Fédérée, pas plus que n'importe quelle autre institution humaine, n'est à l'abri des erreurs. Nous faisons toujours l'impossible pour les éviter et pour les rectifier quand il y a lieu.

Nous tenons cependant à faire remarquer que bon nombre des plaintes qui nous sont faites sont très souvent mal fondées ou encore échappent complètement à notre contrôle.

Maintes et maintes fois, nous avons attiré l'attention de nos expéditeurs sur l'importance qu'il y a de nous envoyer leur nom et leur adresse avec leurs expéditions. On conçoit qu'une caisse nous arrivant ainsi sans aucun moyen d'identification est pour nous, ainsi que pour l'expéditeur, une cause de retards désagréables. Mais que faire? La Coopérative ne peut pas être blâmée pour une chose dont elle n'est absolument pas responsable, et que de cas se présentent où il n'y a à blâmer que l'expéditeur, qui cependant trouve à redire et à critiquer, et chaque année, grand nombre de plaintes de cette nature nous sont envoyées.

Voici un cas qui n'est pas unique. Un expéditeur nous envoie des poulets. Nous les pesons, les classifions et faisons les remises. Quelque temps après, une plainte des mieux montées et des plus acerbes nous arrivent. La Coopérative est une organisation sans principe; on nous vole sur la pesée, on vole sur la classification, on paie des prix ridicules, on se "sacre" des intérêts de la classe agricole.

Après enquête on découvre que les poulets n'avaient pas été pesés avant l'expédition (on avait cependant donné un poids), les poulets que l'on prétendait gras, étaient en croissance et en condition bien ordinaire, et l'expéditeur nous priait de ne pas tenir compte de sa lettre qui avait été écrite sous l'influence d'un accès d'humeur, comme en connaissent parfois les gens trop enclins à la colère.

UNE VENTE PUBLIQUE DE TRÈFLE ROUGE

Comme dernier fait que je désire porter à votre attention, je mentionnerai deux ventes publiques de graines de trèfle rouge de la fin du mois de janvier. Les principales maisons faisant le commerce de grains et graines de semence seraient invitées à ces ventes. Trois maisons, à parla Coopérative Fédérée, y assistaientt Les prix étaient offerts par bulletin qui étaient ensuite affichés sur un tableau.

Nous avons constaté une différence de 3 à 4 sous la livre, dans les prix qui étaient offerts par les maisons de commerce et par la Coopérative Fédérée, en faveur de cette dernière. Inutile de vous dire que tout fut vendu à la Coopérative Fédérée. Si la Coopérative n'eut été là pour protéger les producteurs de graines de trèfle, ils auraient perdu dans ces deux seules ventes, près de $3,000.00.

Il vaut de remarquer que la Coopérative ne changeait pas ses prix bien que le comité de vente eut décidé de donner une deuxième chance aux acheteurs de fournir de meilleurs prix pendant que les commerçants les augmentaient sensiblement, prouvant par là qu'ils ne paient que lorsqu'ils y sont forcés, alors que la Coopérative n'a pas besoin d'enchères pour l'induire à payer la pleine valeur des produits dont on lui confie la vente. Elle offre immédiatement et sans marchandage, tout ce qu'elle peut donner.

Que d'exemples de cette nature pourraient être donnés; les dindes de Charlevoix, bluets du Lac St-Jean, poisson de la Gaspésie, agneaux du bas St-Laurent etc., etc., dont les prix aujourd'hui sont considérablement augmentés, ce qui est dû uniquement à l'intervention de la Coopérative Fédérée.

Chaque production dont la Coopérative s'est occupée a profité de ses services. Elle a forcé le commerce à porter ses prix à un niveau plus élevé et plus en relation avec la valeur réelle des produits agricoles.

Nous avons présentement à l'étude, la question des fabriques centrales et de la vente de la crème. Nous croyons pouvoir dire que la Coopérative commencera bientôt à s'intéresser activement à ces deux questions qui sont appelées à jouer un rôle très important dans l'orientation de l'industrie laitière de la province de Québec. Il n'y a pas de doute, que là encore, nous pourrons rendre aux cultivateurs de précieux services. Nous ne doutons pas que nous serons l'objet d'une concurrence et d'une critique d'autant plus acerbe que nous nuirons aux intérêts du grand commerce qui n'a que fort peu de préoccupation en ce qui concerne les intérêts agricoles.

Nous comptons sur la coopération de tous, celle de notre clergé, celle de nos agronomes, celle de chacun de nos membres et de chacun des cultivateurs et nous ne doutons pas, M. le ministre, que votre concours ne nous sera pas refusé.

C'est en travaillant à la lumière des vrais principes coopératifs, que nous contribuerons à mener à bien l'œuvre que nous poursuivons tous dans la sphère d'activité où nous vivons: l'amélioration des conditions qui sont faites à la classe la plus importante de notre Province, la classe agricole.

Complètement soulagée après avoir fait usage de deux boîtes

Mme James Lynch est tèrs satisfaite des Pilules de Dodd pour les Reins.

Une femme du Nouveau-Brunswick souffrait de douleurs aux reins et n'en a pas ressenti depuis

Blackville, N.-B., 20 février (Spéciale)—Mme J. Lynch, demeurant à cet endroit, raconte, dans la brève missive que voici, l'expérience qu'elle a faite des Pilules de Dodd pour les Reins. Elle dit: "Je souffrais de fortes douleurs aux reins. Après avoir fait usage de deux boîtes de Pilules de Dodd pour les Reins, la douleur était complètment disparue. Il y a quatre ans de cela, et je n'ai jamais été depuis troublée par ce mal."

D'autres personnes ayant souffert de mal de reins nous disent qu'elles ont été soulagées et ramenées à la santé par l'usage des Pilules de Dodd pour les Reins. Elles agissent directement sur les rognons. Elles les renforcissent et les mettent en état de débarrasser le sang de l'acide urique.

Votre santé, votre force et votre vitalité dépendent de la condition de votre sang, car c'est par le sang que toutes les parties de votre corps sont nourries et reconstruites. Pour jouir d'une bonne santé, vous devez garder votre sang pur.

Permettez aux Pilules de Dodd pour les Reins de faire ce travail pour vous.

Vos érables sont-ils de simples "occupants"?

L'occupant ou "squatter" ne paye pas de loyer—bien qu'il occupe la terre simplement parce qu'il se trouve là. Des propriétaires d'érablières perdent des millions de piastres en laissant leurs érables non entaillés ou partiellement entaillés seulement. Fabriquez sucre et sirop de première qualité—la demande est là, le marché est là, les prix sont là, pourquoi donc perdez-vous votre sève?

L'EVAPORATEUR CHAMPION DE GRIMM

a changé des milliers d'acres improductives en acres rapportant de l'argent à leurs propriétaires. Si vous avez une établière qui ne donne pas tout ce qu'elle devrait donner, il n'y a pas de meilleur temps que le temps présent pour vous en occuper.

Grimm Manufacturing Co.
60 rue Wellington, - - Montréal.

Soulagez le RHUMATISME Avec Pilules Dodd pour le Rein

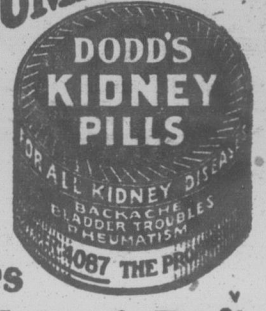

Examinez tous les autres...

puis voyez le Whippet

De nos jours, on revendique avec tant d'ostentation les mérites relatifs des autos à bas prix, quand on n'en critique pas les points d'infériorité, qu'il n'y a qu'un moyen de faire un choix judicieux entre les différents modèles ou marques offerts au public. C'est de les comparer entre eux. Comparer leurs caractéristiques—leur performance—leur apparence.

Examinez-les tous—puis allez voir le Whippet—conduisez-le—éprouvez-le de toutes façons. Vous constaterez par vous-même que la réputation de cette voiture n'est pas surfaite—qu'elle est basée sur une série de records qui démontrent d'une façon concluante son indiscutable supériorité sur tous les autres autos légers.

Le Whippet détient le record d'économie pour la randonnée transcontinentale avec une moyenne de 43.28 milles au gallon de gazoline. Dans une épreuve nationale, à laquelle participèrent 5,508 propriétaires d'autos Whippet, la distance moyenne parcourue par gallon a été de 38 milles. Et dans une épreuve de vitesse sur la piste de Rockingham Park, un Whippet a pu atteindre une vitesse moyenne de 71.6 milles à l'heure. Enfin, dans une randonnée de 135 milles en seconde vitesse, un Whippet a pu faire une moyenne de 33.33 milles à l'heure, couvrant la distance en 4 heures, 3 minutes.

Lorsque vous achetez un Whippet, vous achetez un auto qui a déjà fait ses preuves aux mains de milliers de propriétaires qui l'ont conduit sur une distance totale de plusieurs millions de milles—un auto qui compte, au nombre de ses caractéristiques, des freins sur les quatre roues, le graissage par pression complète, un réservoir à gazoline arrière, une chaine de réglage silencieuse etc.

Touring, $595; Coach, $695; Sedan, $760; f.a.b. à l'Usine, Toronto. Taxes en plus. Willys-Overland Sales Co., Limited, Toronto, Ont. Succursales à Toronto, Montréal et Winnipeg.

Whippet